

Calendrier des sorties SLH Saison 2024

(peut-être modifié en fonction des conditions météo et enneigement)

Paiement à l'inscription : forfait de 6 sorties = 54 € - une régularisation est effectuée en fin de saison.

Date	Lieu	Horaires
8 janvier	Les Glières	9 h 00 – 16 h 15
15 janvier	La Féclaz	9 h 00 – 16 h 15
22 janvier	Les Confins/LaClusaz	9 h 00 – 16 h 15
29 janvier	Sur Lyand	9 h 00 – 16 h 15
5 février	La croix-fry	9 h 00 – 16 h 15
12 février	St François de Sales	9 h 00 – 16 h 15
19 février	Praz de Lys	8 h 00 – 17 h 30
26 février	Col de la Faucille	8 h 00 – 17 h 30
4 mars	Le Semnoz	9 h 00 – 16 h 15
11 mars	Le Grand Bornand	8 h 00 – 17 h 30
18 mars	Hirmentaz	8 h 00 – 17 h 30
25 mars (Repas)	Le Salève La croisette	9 h 00 – 16 h 15

Désistement : il doit être annoncé

- ✓ par mail **uniquement**, à : randallaz74@gmail.com (pour les non informatisés, voir Marie Hélène)
- ✓ **au plus tard** le **jeudi à 20h00**

Un accusé réception sera envoyé (à conserver en cas de divergence en fin de saison).

Les absences non excusées à temps sont dues, sauf cas de force majeure.

Sortie occasionnelle:

- ✓ En fonction des places disponibles dans le car.
- ✓ L'inscription se fait **au plus tard le jeudi à 20h00**
- ✓ Une confirmation d'inscription sera envoyée en retour.
- ✓ Aucune présence occasionnelle ne sera acceptée dans le car sans demande dûment faite.
- ✓ Tarif : 12 € (14€ vacances de février) enfants: 1/2 tarif - A payer dans le car.
- ✓ Au-delà de 3 sorties, l'adhésion au club est obligatoire (réservée aux membres de la CCFU).

Pour la protection de chacun, le club recommande le port du masque dans le car.

Ne partez pas seul - Respectez les consignes de la station

Soyez attentifs aux horaires de retour – Présence au car 15 minutes avant le départ aller et retour.

Raquettes de nuit : Sur inscription et paiement d'avance – Trajet en covoiturage.

(les modalités seront communiquées en temps voulu)

P.L. 2024 Sa.24/02 & Lu25/03

Pleine lune février (Samedi 24) Sortie suivie d'un repas	Le Semnoz
Pleine lune Mars le 25 (Samedi 23) Avec repas et nuitée.	Les Glières